

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la 0600^e séance extraordinaire
tenue le 15 octobre 2018 à 13 heures
à la salle Roger-Guillemain (M-415) du Pavillon Roger-Gaudry

PRÉSENTS : la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études : Mme Louise Béliveau ; le vice-recteur aux ressources humaines et à la planification : M. Jean Charest, le vice-recteur aux finances et aux infrastructures : M. Éric Filteau ; la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation : Mme Marie-Josée Hébert ; le vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie : M. Guy Lefebvre ; les doyens : M. Christian Blanchette, M. Frédéric Bouchard, Mme Francine Ducharme, M. Shahrokh Esfandiari, Mme Pascale Lefrançois ; l'administratrice exerçant les fonctions de doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales : Mme Michèle Brochu ; l'administrateur exerçant les fonctions de doyen de la Faculté de musique : M. Jean-Marc Charron ; le directeur de l'École d'optométrie : M. Christian Casanova ; le directeur général de la Direction générale des bibliothèques : M. Richard Dumont ; les représentants du corps professoral : M. Alexandre Beaupré-Lavallée, M. Francis Beaudry, M. Jacques Bélair, Mme Chantal Bémeur, M. Jean-Sébastien Boudrias, M. Pierre M. Bourgoin, M. François Champagne, M. François Courchesne, M. David Décary-Héту, Mme Caroline Faucher, Mme Nathalie Fernando, M. Dominic Forest, M. Yan Kestens, M. Daniel Lamontagne, M. Jonathan Ledoux, M. Jun Li, M. Alain Moreau, M. Jean Piché, Mme Tiiu Poldma, Mme Sophie René de Cotret, M. Samir Saul, M. François Schiettekatte, M. Hugo Soudeyns, Mme Elvire Vaucher ; les représentants du personnel enseignant : Mme Françoise Guay, M. François Le Borgne, Mme Lise Marien, M. Jean Poiré, Mme Gyslaine Samson Saulnier, M. Michaël Séguin, M. Paolo Spataro, Mme Alice Tavares Mascarenhas ; les représentants des étudiants : M. Matis Allali, Mme Marie-Jeanne Bernier, Mme Andréanne St-Gelais, M. Denis Sylvain ; une représentante des cadres et professionnels : Mme Geneviève Bouchard ; les observateurs : Mme Kate Bazinet, M. Mohamed Ben Amar, M. Alain Charbonneau, M. Bruno Clerk, Mme Anne-Isabelle Cojocar, M. Pierre Jalbert, Mme Sophie Langlois, M. David Lewis, M. Jean Renaud, Mme Annie Sabourin, M. Pierre G. Verge, Mme Emilie White.

ABSENTS : les doyens : M. Raphaël Fischler, M. Réjean Hébert, Mme Lyne Lalonde, Mme Christine Théorêt ; les directeurs des écoles affiliées : M. Michel Patry, M. Philippe A. Tanguy ; les représentants du corps professoral : M. Jean Barbeau, Mme Isabelle Brault, M. Arnaud Duhoux, M. Carl Gagnon, Mme Thora Martina Herrmann, Mme Guylaine Le Dorze, M. Paul Lespérance, M. Francis A. Loiola, M. Laurence McFalls, M. Stéphane Molotchnikoff, M. Serge Montplaisir, Mme Vardit Ravitsky, M. Rémy Sauvé, Mme Audrey Smargiassi, M. Luc Stafford, Mme Lyse Turgeon ; une représentante du personnel enseignant : Mme Ekaterina Piskunova ; un représentant du corps professoral des écoles affiliées : M. Pierre Baptiste ; les représentants des étudiants : Mme Jessica Bérard, M. Antoine Bertrand-Huneault, Mme Asma Bouikni, M. Martin St-Pierre ; un représentant du personnel : M. Sylvain Chicoine ; les représentantes des cadres et professionnels : Mme France Filion, Mme Isabelle Shumanski ; les observateurs : Mme Claire Benoit, Mme Marie-Claude Binette, M. Simon Carrier, Mme Agnieszka Dobrzynska, Mme Michèle Glemaud, M. Daniel Lajeunesse, Mme Julie Lambert, Mme Claude Mailhot, Mme Sylvie Normandeau, M. Matthew Nowakowski, Mme Chantal Pharand.

EXCUSÉS : le vice-recteur aux relations avec les diplômés, partenariats et philanthropie : M. Raymond Lalonde ; les doyens : Mme Hélène Boisjoly, M. Jean-François Gaudreault-DesBiens ; les représentants du corps professoral : M. Florin Amzica, M. Dominic Arsenault, M. Christian Baron, M. Philippe Comtois, Mme Diana Dimitrova, Mme Josée Dubois, M. Jocelyn Dubuc, M. Robert Kasisi, M. Bertrand Lussier, M. Jean-François Masson, M. Jean-Luc Senécal, Mme Isabelle Thomas, M. Stéphane Vachon, M. Jesús Vázquez-Abad ; les représentants du personnel enseignant : M. Pierre-David Desjardins, M. Frédéric Kantorowski.

<u>PRÉSIDENT</u> :	M. Guy Breton, recteur
<u>PRÉSIDENTE DES DÉLIBÉRATIONS</u> :	Mme Claire Durand
<u>SECRÉTAIRE</u> :	M. Alexandre Chabot
<u>CHARGÉE DE COMITÉ</u> :	Mme Anne Mc Manus

AU-0600-1 **ORDRE DU JOUR**
2018-A0021-0600^e-436

Les points inscrits à l'ordre du jour de la séance, arrêté en fonction des décisions du Comité de l'ordre du jour, consignées au document 2018-A0021-0600^e-436, sont les suivants et l'ordre du jour se présente ainsi :

1. Ordre du jour
2. Allocution annuelle du recteur
3. Période de questions sur l'allocution
4. Clôture de la séance

AU-0600-2 **ALLOCUTION ANNUELLE DU RECTEUR**
2018-A0021-0600^e-437, 438

La présidente des délibérations invite le recteur à s'adresser aux membres de l'Assemblée présents à la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry, ainsi qu'aux membres de la communauté universitaire qui visionnent l'allocution en direct sur le Web.

Le recteur présente sa déclaration annuelle à l'aide de documents électroniques. Une copie imprimée de son discours et de sa présentation sont annexées au procès-verbal. Sa présentation pourra être visionnée en différé sur le site Web du recteur. Sa présentation électronique et le texte de son discours seront également accessibles en ligne sur ce même site.

AU-0600-3 **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR L'ALLOCUTION**

M. Allali relève que le recteur a évoqué le projet de transformation institutionnelle et la collaboration qu'il y avait eu à ce sujet, et parmi les éléments issus de cette transformation institutionnelle la nouvelle Charte et les Statuts qui ont presque tous été adoptés. Il rappelle que les articles des Statuts concernant la discipline n'ont pas encore été adoptés, soulignant que cette question préoccupe la communauté étudiante. Il demande où en est ce dossier.

Le recteur rappelle qu'il y a une ordonnance du Tribunal du travail générée par la direction d'un syndicat qui fait en sorte que les discussions à ce sujet ne peuvent se faire de manière ouverte à l'Assemblée, mais plutôt à la table des négociations. Il se dit optimiste d'en arriver à une entente prochainement. Il dit croire en la bonne volonté des gens pour arriver à une entente qui fera en sorte que l'Université ait un processus équitable, transparent et qui s'applique à tous.

M. Séguin se réjouit de la mise sur pied du poste de conseillère spéciale pour la diversité, l'équité et l'inclusion. Il souhaite savoir comment la communauté universitaire et les syndicats seront interpellés et impliqués sur ce dossier. Il se questionne sur le Comité de suivi à la politique interculturelle actuellement inactif selon ce qui est indiqué sur le vade-mecum. Donc, qu'est-ce qui s'en vient et comment la communauté sera-t-elle mise à profit dans cet important dossier ?

Le recteur convient de l'importance de ce dossier qui touche plusieurs aspects, ce qui explique que l'on ait choisi d'avoir quelqu'un qui soit rattaché à la direction. Mme Marie Mc Andrew, qui a été nommée à ce poste, a une large expérience des questions de diversité, d'équité et d'inclusion et a pour mandat d'interpeler et d'interagir avec tous les groupes de la communauté universitaire. Plutôt que d'avoir défini un objectif précis à Mme Mc Andrew, il lui a été demandé de conseiller la direction, selon son expérience et ses consultations, pour aider la direction à définir ce qui devrait être fait tant en ce qui concerne le personnel, les étudiants, les programmes, dans une approche holistique en matière de

diversité, d'équité et d'inclusion. Il s'agit d'une démarche de type « work in progress » qui va évoluer dans les prochains mois et années. Enfin, elle se rapporte directement au recteur.

En l'absence d'autres questions, le recteur conclut avec un commentaire sur la question du financement. Il souligne avec fierté qu'en 2018-2019 l'UdeM performe bien, elle s'inscrit dans le haut des classements, ses membres sont talentueux et créatifs ; et ce, même si son niveau de financement est moindre que celui des universités canadiennes comparables, qui ont des budgets, des ressources et des fonds de dotation beaucoup plus importants. Dans un tel contexte, il est difficile de faire valoir au gouvernement qu'elle a besoin de plus de ressources. Il assure qu'il va continuer à défendre les intérêts de l'UdeM avec respect et courage et poursuivre ses représentations pour plus de ressources. En terminant, il invite les membres à poursuivre ensemble leur bon travail, dans un esprit constructif, pour faire progresser l'Université encore plus loin.

AU-0600-4 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur résolution, la séance est levée à 13 h 40.

Le président,

Le secrétaire général,

Guy Breton

Alexandre Chabot

Adopté le 5 novembre 2018, délibération AU-0602-2.1